

Le Monde, 6 avril 2021

ÉDUCATION

Favoris  Partage    

La droite sénatoriale s'oppose au gouvernement sur l'instruction en famille

L'instruction à domicile concernerait plus de 60 000 élèves en France. La question, qui avait déjà envenimé les débats à l'Assemblée nationale, a donné lieu mardi à des échanges nourris au Sénat.

Le Monde avec AFP

Publié le 06 avril 2021 à 20h55 - Mis à jour le 06 avril 2021 à 22h23 -  Lecture 3 min.

C'est peu de dire que le sujet n'en finit pas d'enflammer les débats parlementaires. La majorité sénatoriale de droite a sèchement défendu, mardi 6 avril, l'instruction en famille (IEF), s'opposant au régime d'autorisation que le gouvernement souhaite mettre en place dans le cadre du projet de loi « confortant le respect des principes de la République ». Les députés pourront toutefois y revenir dans la suite de la navette parlementaire, lorsque le texte reviendra à l'Assemblée nationale.

Lire aussi | « Séparatisme » : les députés s'acheminent vers l'adoption d'un texte clivant

Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a vanté un « régime de protection des droits de l'enfant », alors que la droite sénatoriale estime qu'il « remet en cause le principe de la liberté d'enseignement ». L'instruction à domicile concernerait plus de 60 000 élèves en France.

Aucun « lien prouvé » avec le séparatisme

